

**COMPTE RENDU ET PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
D'ECHEBRUNE DU 3 FEVRIER 2022 A 19H**

Convocation du 9 décembre 2021

Présents : M. Lavalette Christian, M. Boutet Christophe, Mme Dubroca Magalie, Mme Guéry Marie-Paule, M Richard Quentin, Mme Karine Jacobs, M Baudrit Jean-Yves, Mme Cornell Barbara.

Absent excusé : M Aymeric Lhéritaud

Pouvoir : Mme Barbara Cornell a donné pouvoir Madame Gyslaine Guigné, M Eric Chassériaud à M Christian Lavalette.

Secrétaire : M Quentin Richard.

Ordre du jour :

- Voirie – Programme 2021-2022.
- Ouverture de crédit d'investissement.
- Atelier municipal – Projet définitif.
- Traverse de Figers – Convention avec le Syndicat Départemental d'Electricité.
- Parvis de l'église – programme des travaux.
- Communauté de communes – SCOT- Modification des statuts.
- Défense contre l'incendie – Figers – Etat du dossier
- Questions diverses.
- Tour de table.

Procès-verbal de la dernière réunion de Conseil Municipal.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021 à l'approbation des conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Voirie – Programme 2021-2022.

Monsieur Christophe Boutet fait le point sur le programme des travaux de voirie réalisés. Il est décidé d'acquérir un radar mobile afin de le déplacer sur les lieux où la vitesse est excessive.

Monsieur le Maire informe que suite aux travaux d'enfouissement de la fibre, la rue du Maquignon n'a pas été remise en état. L'opérateur a été sollicité pour y remédier.

Ouverture de crédit d'investissement.

Des travaux complémentaires de voirie ont été réalisés. L'ouverture de crédits supplémentaires sera nécessaire.

Atelier communal – projet définitif.

L'architecte a retravaillé le devis.

Accord du conseil et lancement de l'appel d'offres.

Traverse de Figers – Convention avec le Syndicat Départemental d'Electricité.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le projet de traverse de Figers (prévu en 2024/2025) nécessite préalablement l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

Accord du conseil municipal pour confier les travaux d'effacement des réseaux au Syndicat d'Electrification.

Parvis de l'église – programme des travaux.

Monsieur le Maire fait le point sur le programme des travaux.

Il est décidé de d'effectuer la tranche ferme. Le début probable des travaux est fixé en septembre 2022.

Communauté de communes – Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) - Modification des statuts.

- SCOT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancée du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) et indique qu'une réunion sera programmée quand les résultats du SCOT seront communiqués.

- Modification des statuts de la Communauté de Communes de Haute Saintonge (CDCHS).

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition des nouveaux statuts de la CDCHS.
Accord du conseil municipal.

Défense contre l'incendie – Figers – Etat du dossier.

Le devis de la citerne enterrée de Figers a été réactualisé par l'entreprise Lafond, avec une hausse de 4 000 €. Un courrier a été envoyé à madame la Sous-Préfète pour lui exposer les conséquences des réponses tardives des dossiers de demande de subventions DETR. Le courrier est resté sans réponse à ce jour.

Le projet 2022 sera la réalisation d'une citerne enterrée au village de Rouchave.

Questions diverses.

- SPA : la convention fourrière est accepté par le conseil municipal.
- Demandes de Monsieur Cédric Bardin :
 - Accord pour la plantation d'une haie sur le domaine public.
 - La demande d'éclairage public sera examinée au prochain conseil après avis de la commission Voirie.
 - Ecoulement de l'eau le long de la départementale qui va dans sa cour. Il sera nécessaire de contacter les services du département.
- Madame Magalie Dubroca informe que le joint de la porte des poêles des maisons locatives fuient et que le sèche serviette ne fonctionne plus. Les artisans seront contactés.
- Madame Karine Jacobs informe que les fossés à Rouchave où les travaux de fibre ont été réalisés, s'affaissent.
- Monsieur Jean-Yves Baudrit a remarqué qu'à Chante Alouette les ifs empiètent sur la départementale. Cela relève de la compétence des services du Département.
Concernant le péril imminent d'une habitation qu'il prêtait Monsieur Fernando De Magalaeas, il informe Monsieur le Maire que ce logement est en cours de rénovation, le péril imminent peut être levé.

- Madame Gyslaine Guigné informe que l'agent communal fera les plantations près du temple ainsi que sur le terrain des maisons locatives. Envoyer la commande des arbres.
- Information de Monsieur de Monsieur le Maire :
 - L'entreprise Colas a abimé un chemin sur 40 mètres, les travaux de remise en état seront effectués mi-mars/mi-avril.
 - L'agent d'entretien a fait un recensement des panneaux à changer sur la commune ; le chiffrage est en cours.
 - Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022, chaque conseiller devra donner ses disponibilités pour les 2 tours. Le bureau de vote fermera à 19 heures.
- Madame Magalie Dubroca indique qu'il serait intéressant de rajouter les horaires de la commune sur panneau Pocket. Ce sera fait.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 17 mars 2022 à 19h.

Le Maire,

Christian Lavalette.